



### Communiqué de presse n°53 du 30 août 2012

Déclaration de **François Chérèque**, secrétaire général de la CFDT,  
**Dominique Gillier**, secrétaire général de la Fédération générale de la métallurgie et des mines (FGMM),  
**Jean-François Renucci**, secrétaire général de la Fédération chimie-énergie (FCE),  
**Luc Scappini**, secrétaire général de la Fédération des établissements et arsenaux de l'Etat (FEAE)  
et **Gilles Desbordes**, secrétaire général de la Fédération des Services

9 octobre

## Action de la Fédération européenne de l'industrie

Tél  
01 42 03 80 12  
fax  
01 53 72 85 71  
presse@cfdt.fr

Contact :  
**Damien Cerqueus**  
Attaché de presse

Isabelle Poret  
Assistante

Isabelle Perrin  
Responsable  
de la communication

La nouvelle Fédération européenne de l'industrie a décidé d'organiser une période de sensibilisation, au niveau européen, sur les problèmes de l'industrie : emplois, développement...

Dans tous les pays européens, les organisations syndicales affiliées à cette fédération, née au printemps 2012 et qui regroupe les fédérations européennes de la métallurgie, de la chimie et du textile, organiseront **des actions pour sensibiliser les salariés et les pouvoirs publics** sur ces sujets.

En appelant séparément à une journée d'action le 9 octobre à des fins politiques nationales et internes, **la CGT détourne et affaiblit le sens que la Fédération européenne de l'industrie a voulu y donner.**

La CFDT, comme elle s'y est engagée avec les instances européennes s'inscrira dans cette journée sur les objectifs préalablement choisis :

- **L'instauration d'un débat européen sur l'industrie** permettant de favoriser la mise en place d'une stratégie européenne pour l'emploi et la croissance.
- **La mise en œuvre de grands projets européens** innovants pour répondre aux enjeux environnementaux en faveur du développement durable et proposer ainsi une autre voie pour la sortie de crise.
- La revendication d'**investissements en faveur d'une politique industrielle européenne d'avenir**, avec des emplois durables des conditions de travail, de sécurité et de rémunérations décentes.
- La revendication de nouveaux droits pour permettre la **participation des travailleurs aux questions relatives à la stratégie** de l'entreprise, à l'organisation du travail, à l'établissement réel du respect des processus d'informations et de consultations.